

LE PAS

ANNEE 2025



BULLETIN MUNICIPAL

SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPALp. 4
NOS JEUNESp. 9
TROISIEME AGEp. 19
NOS ARTISANSp. 21
NOS COMMERCANTSp. 24
LES TRAVAUX 2025p. 25
INFOS DIVERSESp. 27
LES ASSOCIATIONS COMMUNALESP. 38
Le PAS AUTREFOISp. 49
CALENDRIER DES MANIFESTATIONSP. 51
MEMENTOP. 52

Mairie

15 rue du Bocage

53300 LE PAS

Coordonnées

☎ 02.43.08.88.15

contact@commune-le-pas.fr

Site Internet :
commune-le-pas.fr

Horaires d'ouverture

Mardi, mercredi, jeudi,
vendredi : 9h-12h

Un samedi sur 2 : 9h-12h

(ouvert semaines paires)

LE MOT DU MAIRE



Chères habitantes, chers habitants,

Après une profonde réflexion, j'ai pris la décision de ne pas me représenter en tête de liste aux prochaines élections municipales.

Ce choix n'a pas été simple mais ma vie professionnelle et familiale reste ma priorité.

Servir notre commune en tant que Maire a été l'un des plus grands honneurs de ma vie. Pendant ces années, nous avons traversé ensemble des moments forts, des réussites, des défis et beaucoup d'épreuves...Mais toujours avec un même objectif ! Faire avancer notre commune dans l'intérêt de tous.

Je suis fière du travail accompli collectivement même si en un mandat, il est impossible de tout réaliser. Des projets ont vu le jour, notre cadre de vie s'est amélioré et l'esprit de solidarité qui nous unit a su résister aux temps difficiles. Rien de tout cela n'aurait été possible sans l'engagement des élus, des agents municipaux, des associations et surtout sans vous.

Le rôle de Maire est très enrichissant mais très éprouvant. Ce rôle, je ne désire plus l'assumer, mais je ne souhaite pas quitter totalement l'équipe municipale. J'aspire à continuer à m'impliquer mais différemment.

Je remercie sincèrement toutes celles et ceux qui m'ont accordé leur confiance, leur soutien et parfois leur amitié au fil de ces années.

Être votre Maire fut un privilège. Je garderai à jamais de cette expérience une aventure humaine extraordinaire.

Je tenais à souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants et vous adresse au nom de l'équipe municipale et des agents municipaux mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année ! Santé et prospérité pour cette année 2026 !

Toute ma gratitude et mon attachement à notre belle commune.

Magali Launay

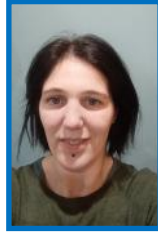
L'EQUIPE MUNICIPALE



Magali Launay,
maire



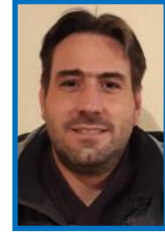
Raphaël Lecarpentier,
adjoint



Solenne Fouassier,



Gaëtan Goussin



Nicolas Granger



Jacky Grinenwald,



Anita Guyard



Jessica Havard



Julien Lecomte



Romain Néel

Nous remercions Cyril LESAVOUREY pour son engagement pendant toutes ces années.

L'EQUIPE COMMUNALE



Maguy LAMI
Secrétaire de mairie

Benoît THÉVENARD
Agent technique



Lucie HOULBERT
Responsable de l'agence postale



Christina REBUFFÉ
Mireille COQUEMONT
Angélique GRANGER

Responsables de
la cantine et de
la garderie

LES FINANCES

COMPTES ADMINISTRATIFS 2024

	Commune	Assainissement
Résultat Section Fonctionnement	346 984.11 €	21 734.67 €
Résultat Section Investissement	- 38 741.69 €	73 006.54 €

BUDGETS PRIMITIFS 2025

	Commune	Assainissement
Dépenses et Recettes Section Fonctionnement	657 824.17 €	27 734.67 €
Dépenses et Recettes Section Investissement	352 319.46 €	75 324.54 €

TAUX D'IMPOSITION 2025

	2024	2025
TFB (Taxe Foncier Bâti)	40,58 %	40.58 %
TFNB (Taxe Foncier Non Bâti)	40.14 %	40.14 %
Taxe d'habitation (résidence secondaire)	13.76 %	13.76 %

Depuis 2021, afin de pallier la perte liée à la suppression de la taxe d'habitation, les communes perçoivent la part des recettes pour la taxe foncière sur le bâti du département. Le taux du département 19.86 % s'ajoute donc au taux communal qui reste inchangé (20.72 %). Concrètement cela ne change rien pour les particuliers, excepté la suppression d'une ligne sur leur avis d'imposition.

A compter de cette année, la taxe d'habitation s'appliquera également aux logements vacants.

Subventions 2025

Associations communales

Club Bon Accueil	250 €
A.F.N.	250 €
Comité des fêtes	1500 €
Le Pas Sport	600 €
Le Pas Pétanque	400 €
A.P.E.L.	1000 €
Gymnastique	500 €
MAM	800 €
Groupement contre les nuisibles	250 €

Autres organismes

APEI Nord Mayenne	25 €
APF France Handicap	25 €
Infirmes Moteurs Cérébraux	25 €
Ass Franç Sclérosés en Plaque	25 €
Prévention routière	25 €
SPA	265 €
AFM Téléthon	25 €
Mayenne Nature Environnement	25 €
UDAF	25 €
Secours catholique	25 €

Subventions exceptionnelles

EOS	250 €
Comité des fêtes	1077 €
Le Pas Pétanque	385 €
MAM	300 €



ETAT CIVIL 2025

Note : Certaines personnes ayant souhaité ne pas diffuser les informations d'état civil les concernant, la liste ci-dessous est incomplète. Par ailleurs, seules figurent les personnes décédées sur la commune ou habitant la commune, conformément au registre d'état civil.

BIENVENUE A EUX



Arthur NEEL24 juillet

4 naissances supplémentaires en 2025. Les personnes n'ont pas souhaité que les informations soient publiées.

ILS NOUS ONT QUITTÉS ...

Chantal DE NEEF.....02 décembre 2024
Jacqueline ESNAULT veuve HAIRY03 janvier
Henri BRIÈRE18 janvier
Odette PERROUIN04 avril
Vital PIGEON12 avril
Roger BAGLIN23 mai
Gilbert GOUSSIN21 juin
André GUILLOU1^{er} août
Léone OGER veuve GALLIENNE1^{er} août
Rémi BUSCHAUD5 août
Philippe BRAULT23 août
Steve GIMBERT20 sept





L'agence postale communale est fermée depuis plusieurs mois. Des solutions pour remédier à la situation sont en cours d'étude avec les dirigeants de La Poste.

En attendant, vous pouvez vous adresser à l'agence postale communale située dans les locaux de la mairie d'Ambrières Les Vallées, 6 place du Château.

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

- Le lundi : 13h30 - 17h00
- Le mardi : 8h45 - 12h/ 13h30 - 17h00
- Le mercredi : 8h45 - 12h/ 13h30 - 17h00
- Le jeudi : 8h45 - 12h/ 13h30 - 17h00
- Le vendredi : 8h45 - 12h/ 13h30 - 17h00

CANTINE ET GARDERIE COMMUNALE

Coût d'un repas : 4.10 €

Vous pouvez retrouver les menus sur le site Internet de la commune (commune-le-pas.fr).

Coût pour la garderie communale :

1.10 € de 7h15 à 9h (mercredi et semaine), pour le mercredi : 7.40 € la journée, 3.70 € le matin, 4.70 € l'après-midi. Pour toute inscription merci de vous adresser directement au 02.43.04.76.53.



Repas de Noël à la cantine



Jeux à la garderie

GARDERIE DU MERCREDI



Nous avons invité les résidents de l'EHPAD à nous rejoindre pour confectionner des cartes de vœux.

Pendant certaines garderie du soir, les enfants ont réalisé leurs décorations de table en vue du repas de Noël.

Sur quelques mercredis de novembre, nous avons ajouté des décorations extérieures. Notre forêt enchantée s'est invitées dans le village de Le Pas.



L'arbre de Noël ayant été un succès l'an passé, nous avons donc décidé de le renouveler. Cette boum de Noël fut un succès. Les résidents de l'EHPAD, les enfants et les familles étaient ravis.

Nous avons chanté, dansé et bien sûr le père Noël nous a rendu visite pour le plaisir de tous.

Sur la période avril-mai, nous avons customisé des vélos avec des objets détournés de leur contexte habituel.

Sur plusieurs mercredis, mais aussi 2 rencontres communes avec les élèves de la classe GS et CP-CE1, nous nous sommes rencontrés pour peindre certains objets afin qu'ils viennent décorer nos vélos.

Vous avez pu admirer le vélo de l'école-garderie dans le bourg du village et l'autre en allant rendre visite aux résidents de l'EHPAD.

Ce fut un beau moment passé intergénérationnel.



A l'occasion de l'anniversaire de la fête de la citrouille aux jardins des Renaudies, nous avons jumelé les talents des résidents et des enfants pour décorer une citrouille géante.

ECOLE SAINT FRANCOIS-XAVIER

2A, impasse de la Basse Cocherie
53300 LE PAS
02 43 04 76 53
ecole.lepas@orange.fr

Horaires :
9h-12h et 13h30-16h45
semaine de quatre jours
garderie : matin et soir (jusqu'à 19h)



Équipe éducative :

- Maternelle– CP: Muriel EUDE (directrice), Céline THERIAU (A.S.E.M) et Romane CHALLARD (A.S.E.M remplaçante).
- CE1-CE2 : Isabelle LEBULLENGER (adjointe).
- CM1-CM2 : Mélanie FOUCHER (adjointe).
- Sandrine CHALUMEAU : enseignante spécialisée.
- Aurélie DAGUIER (AESH), Dany NICOLAS (AESH).



Accueil de stagiaire : Lorie, présente le week-end d'Igloo, la mascotte



Atelier pâtisserie pour les anniversaires, chaque mois

Renseignements pratiques :

- Effectifs à la rentrée 2025 : 62 inscrits.(+ 2 à venir dans l'année scolaire)
- Toute l'année, inscription sur rendez-vous pour les enfants de 2 ans et demi et plus.
- Stage de réussite proposé aux enfants qui ont besoin d'un « coup de pouce » : 4 matinées pendant les vacances, révisions en mathématiques et français
- Les heures d'APC (activités pédagogiques complémentaires) ont lieu le lundi et le jeudi de 17h à 17h45.

- Eveil à la foi et catéchèse : proposés aux familles qui le souhaitent le vendredi de 15h45 à 16h45.
- Garderie municipale : 7h15 à 9h et 17h à 19h. Garderie le mercredi, en période scolaire, de 7h30 jusqu'à à 17h30.
- Cantine municipale : le service et la surveillance sont assurés par Mme Christina REBUFFE, Mme Mireille CO-QUEMEONT et Mme Angélique VOISIN.
- Accueil de stagiaires qui se préparent au métier de professeur des écoles, de la petite enfance ou en reconversion professionnelle.

Ouverture sur l'extérieur :



Une semaine de cirque : un superbe spectacle !

- Journée sportive à Brecé au printemps 2025 (avec les écoles privées et le collège du secteur) pour tous les niveaux. Les élèves de cycles 1, 2 et 3 ont été encadrés par les collégiens pour réaliser des jeux sportifs.
- Art avec les résidents de l'EHPAD : peinture.
- Éducation artistique (en partenariat avec la CCBM) :
 - projets « musique » avec Cédric Bousquet (DUMiste) en septembre-décembre 2025 pour les classes CE et CM sur le chant gospel ;
 - cinéma : 1 séance de cinéma pour chaque classe : automne 2025 = «Les ours gloutons au pôle nord» (maternelle-CP), et «Le royaume de Kensuké» (CE-CM)
- Lien école-collège Ste Catherine d'Alexandrie pour les CM :
 - journée découverte du collège en juin.
 - découverte des « gestes qui sauvent » avec les cadets du collège.
 - cross d'automne pour les CM avec les écoliers et collégiens des écoles privées du secteur.
- Piscine pour les élèves du CP au CM2 dès le 2 septembre 2025
- Découverte du badminton en septembre-octobre (CP-CE-CM)

- Venue d'Yvana (médiathèque d'Ambrières) pour des lectures d'histoires à chaque classe,
- Spectacle pour le club « au bon accueil » avant les vacances de Noël
- 8 mai et 11 novembre : participation de quelques enfants aux commémorations



Avec les résidents de l'EHPAD



Noël (décembre 2024) au club « Bon Accueil »

Action de solidarité :

- participation à « l'opération pièces jaunes » (février 2025) : 12kg 752 = une belle moisson pour les enfants hospitalisés !
- « Les Bouchons d'Amour » : les enfants récupèrent les bouchons en plastique (de bouteilles et flacons), pour cette association, tout le long de l'année. Nous les remettons régulièrement à Mme Edwige COULON.



Tous déguisés pour le carnaval !



Pièces jaunes : 12 kgs 752

Moments festifs et remplis d'émotions

- Mardi Gras : sur le thème du cirque, les élèves ont défilé dans les rues du village à la grande joie des habitants . Ils ont été récompensés en dégustant des crêpes préparées par quelques mamans !
- Portes ouvertes au printemps 2025 : présentation de l'école, des activités réalisées en classe, des méthodes pédagogiques....
- Kermesse : au terrain de foot, le dernier week end de juin (repas midi et soir, spectacle des élèves, jeux et animations pour tous l'après midi
- Remise des diplômes aux élèves de GS et CM2 , goûter avec les parents le dernier jour
- Les anniversaires : une fois par mois, les élèves dont c'est l'anniversaire réalisent des gâteaux à l'école avec l'aide de leurs parents.
- Café de rentrée pour les parents qui accompagnent leur enfant le premier jour
- Fête des lumières le vendredi 5 décembre



La kermesse

Bonnes fêtes de fin d'année à tous !

LA MAM A PETITS PAS

Après 4 ans d'ouverture, nous accueillons toujours autant d'enfants.

Cette année, nous en avons accueilli 10.

En projet : intégrer une troisième assistante maternelle à mi-temps

Actions :

- vente de saucissons qui nous a permis de racheter quelques jouets. Nous recommencerons cette vente comme chaque année, en juin.
- Stand de nos pâtisseries et vin chaud, vente de saucissons sur commande au marché de Noël de l'école

Nous remercions les personnes de la commune qui participent à nos actions.



Lydie et Emilie

NOS ASSISTANTES MATERNELLES



Mme COULON Edwige - Le Gué des Laures 53300 Le Pas – ☎ 02.43.08.91.38

J'accueille vos Loulous à mon domicile dans un cadre familial. Mon but est de répondre aux besoins de l'enfant, de respecter son rythme et son évolution ainsi que d'accompagner son éveil au travers d'activités diverses et de l'amener vers l'autonomie et le bien vivre ensemble. Je m'adapte aux horaires atypiques.

Mme POUSSIER Magalie - 2 La Croix du Pin 53300 Le Pas - ☎ 06.79.33.78.06

Horaires atypiques possibles



La Communauté de Communes du Bocage Mayennais

propose différents services

Pour les 3 - 11 ans :

Accueil de loisirs les mercredis et les vacances : inscription à la semaine, à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas et avec accueil péricentre

Les enfants y seront accueillis par nos équipes et se verront proposer de multiples activités : jeux et grands jeux , ateliers manuels et culturels, motricité, sport, sortie, ...

Accueil de loisirs Les p'tits potes : Marie-Pierre MALLARD – Elodie SINEUX

Rue des Lauriers 53300 AMBRIERES LES VALLEES

06.60.13.58.94 alshambrieres@bocage-mayennais.fr

Pour les 10 - 17 ans :

Activités ludiques, sportives, culinaires, découverte et sorties organisées par bassin de vie. Inscription à la journée ou à la demi journée suivant l'activité

Service jeunesse du bassin de Vie d'Ambrières les Vallées : Ruddy BIANAY

06.10.92.02.71 indijeunes@bocage-mayennais.fr

En pratique :

- Les plannings d'activités paraissent 4 semaines avant les vacances sur le site de la Communauté de Communes : bocage-mayennais.fr
- **Les inscriptions sont closes le vendredi soir, une semaine avant le début des vacances.** Il est très important de respecter ce délai pour les inscriptions et les annulations.

Avant toute inscription :

Les familles doivent posséder un compte sur le portail famille pour cela il est nécessaire de contacter au préalable le directeur de l'accueil de loisirs.

Ce compte famille doit être à jour : informations complètes, le carnet de vaccination, l'attestation d'assurance extrascolaire, l'attestation de quotient familial (facultatif) et validation du Règlement Intérieur.

Inscription exclusivement sur le portail famille :

Les directeurs sont là pour vous aider.

Informations, horaires, plannings, tarifs, sur notre site internet

www.bocage-mayennais.fr



Pour les 60 ans et +


Atelier bien être ou nutrition, balades santé, salon aidant aidé, théâtre forum, réunions d'informations... de nombreuses actions sont mises en place sur notre territoire. Le service sénior est là pour coordonner les différentes actions et mettre en place une communication autour des grands événements.

Service Solidarité : Angélique FONTAINE

02.43.08.77.65 solidaritejeunesse@bocage-mayennais.fr

En pratique :

- Toutes les informations sont sur le site de la Communauté de Communes : bocage-mayennais.fr à la rubrique « au quotidien »
- Dans la rubrique « loisirs » des séniors vous trouverez les informations sur les différentes manifestations en cours ou à venir.

<p>GUIDE DU RETRAITÉ</p>  <p>Service Solidarité Jeunesse Communauté de Communes du Bocage Mayennais</p>	<h4>Le Guide du retraité :</h4> <p>Téléchargeable sur notre site internet ce guide s'adresse aux retraités et futurs retraités.</p> <p>Vous y trouverez les réponses à de nombreuses questions.</p> <p>Que vous ayez besoin de vous renseigner sur vos droits, d'aménager votre logement, d'aide pour la vie quotidienne, d'aide à la mobilité ...</p> <p>Nous avons recensé l'ensemble des partenaires qui peuvent vous aider sur le territoire.</p>
---	---

Nous sommes là pour vous informer.

Information, horaires, plannings, tarifs, sur notre site internet

www.bocage-mayennais.fr



R.P.E DU BOCAGE

(Relais Petite Enfance)



MISSIONS DU RELAIS

Professionnels de la Petite Enfance

Vous êtes : assistant(e) maternel(le), assistant(e) familial(e), garde à domicile, candidat à l'agrément...

- ◆ Échangez sur vos pratiques avec d'autres professionnels.
- ◆ Renseignez-vous sur vos droits et devoirs en tant que salarié.
- ◆ Tenez-vous informé dans les domaines de la petite-enfance, l'agrément, les formations...
- ◆ Assistez aux « Matinées rencontre-éveil » pour rencontrer d'autres professionnels, rompre l'isolement et partager avec l'enfant un moment de jeu et de plaisir mutuel dans un cadre différent de votre domicile.
- ◆ Participez à des temps festifs et aux soirées d'échange sur le thème de la petite enfance.

Parents-Futurs parents

- ◆ Trouvez un mode d'accueil adapté à vos besoins : assistant(e) maternel(le) agréé(e), Maison d'assistantes maternelles, gardes à domicile... Faites-vous conseiller ou consultez simplement la liste actualisée des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s et des lieux d'accueil.
- ◆ Renseignez-vous sur les démarches à effectuer en tant que parent employeur : législation, contrat, droits, devoirs, aides financières, pajemploi, formation des salariés...
- ◆ Participez à des temps festifs et aux soirées d'échange sur le thème de la petite enfance.

Enfants de 0 à 3 ans

L'enfant de 0 à 3 ans, accompagné d'un adulte,

- ◆ participe, selon ses envies, à des moments de vie collective. Il découvre et explore un nouvel environnement, de nouveaux jeux...
- ◆ rencontre d'autres amis et vit ses premiers moments de socialisation.

PERMANENCES

En tant que professionnels de la petite enfance et parents employeurs, vous avez des questions sur votre contrat, vos droits, vos démarches administratives et vos recherches de modes de garde, Lucie DESECHALLIERS se tient à votre disposition afin de vous accompagner dans vos recherches et vos démarches.

Uniquement sur rendez-vous physique ou téléphonique Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 13h15 - 17h15

1 Grande Rue 53120 Gorrion - ☎02.43.08.77.61 ou 06.16.52.63.25 - rpe@bocage-mayennais.fr

MATINEES RENCONTRE-EVEIL

Les « matinées rencontre-éveil » sont des moments de rencontre et d'échanges avec les enfants que vous accueillez. Venez profiter d'un espace de jeu et d'éveil avec d'autres professionnels de la petite enfance. Ouverts aux professionnels de la petite enfance et de manière exceptionnelle aux parents.



La Maison des Initiatives jeunesse (MIJ) est une association intercommunale qui intervient auprès des **jeunes de 11 à 29 ans (collégiens, lycéens et étudiants)**. La MIJ est basée à Gorrion (salle omnisports), et rayonne sur l'ensemble du Bocage Mayennais. Des actions en itinérance sont mises en place.

4 services sont gérés : Chantiers Citoyens Argent de poche / Ludothèque / Projet de jeunes et Info jeunes.

CHANTIERS ARGENT DE POCHE

14-18 ans

Lors de chaque période de vacances scolaires, plusieurs chantiers citoyens sont proposés par les communes de la CCBM. Pour les jeunes de 14 à 18 ans (veille des 19 ans). Les 2 dispositifs permettent de découvrir le travail, l'apprentissage de techniques différentes, le travail en équipe, le respect des équipements communaux...

Un chantier de 3 heures permet d'acquérir une première expérience de travail, de se faire connaître, de rencontrer d'autres jeunes, de valoriser son CV et de gagner un peu d'argent de poche : 15 € / 3h pour les jeunes de 14 à 18 ans.

Comment s'inscrire ? Télécharger ou venir retirer un dossier d'inscription auprès de la MIJ. Le dossier est valable du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année. Cotisation = 2 €

Quand s'inscrire :

PERIODE DE VACANCES 2026	SEMAINE D'INSCRIPTION	REPONSE
Du 16 février au 27 février	Semaine 5	Semaine 6
Du 13 avril au 24 avril	Semaine 13	Semaine 14
Du 30 juin au 28 août	Semaine 23	Semaine 25
Du 19 octobre au 30 octobre	Semaine 40	Semaine 41
Du 21 décembre au 24 décembre	Semaine 49	Semaine 50



2 chantiers ont eu lieu sur la commune en avril et octobre 2025 et ont permis de désherber le cimetière et refaire des luminaires pour Noël.

LUDOTHEQUE ITINERANTE

Tout public



Jeux sur place, prêt de jeux, animations ponctuelles : le service LUDOTHEQUE est ouvert à tous (enfants, parents, grands-parents, écoles, EHPAD,...) avenue Charles de Gaulle à Gorrion.

Nouveauté : En 2026, la ludothèque sera proche de chez vous avec le réseau lecture : jeux sur place sans réservation, prêts de jeux, conseil...

La LUDOTHEQUE est ouverte :

- Mercredi de 10h à 18h
- 1er samedi du mois de 10 à 12h

Et

Animations itinérantes

« Pauses Ludiques »

(vacances, gratuit, ouvert à tous)

Avec le réseau lecture : venez jouer , emprunter,.... :

Pas Besoin de réserver

Ambrières les Vallées : 6 janvier / 13 février / 17 mars / 24 avril / 26 mai / 3 juillet / 25 août / 2 octobre / 3 novembre / 11 décembre (16h-18h)

Gorrion : 24 février / 21 juillet / 17 novembre (16h-18h)

Landivy : 3 février / 13 mars / 14 avril / 22 mai / 23 juin / 17 juillet / 22 septembre / 30 octobre / 1^{er} décembre (16h-18h)

Pontmain : 23 janvier / 12 juin / 4 septembre / 16 octobre / 13 novembre (16h-18h)

Chantrigné : 7 avril / 28 juillet / 22 décembre (15h-17h)

Oisseau : 30 janvier / 19 juin / 23 octobre (16h-18h)

Fougerolles du Plessis : 3 avril / 11 septembre / 27 novembre (10h-12h)

En 2025, 2 animations ludiques ont eu lieu sur la commune et ont rassemblé 25 personnes.

L'info jeunes : mission de service public défini et garanti par l'état. C'est un réseau qui permet l'accès à l'information gratuit, auprès de tous les jeunes de 11 à 29 ans. Ce service est disponible sur l'ensemble de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais.

L'information jeunesse de la MIJ permet aux jeunes (collégiens, lycéens, étudiants) de trouver des informations sur :

- construire son parcours
- S'engager
- Se divertir
- Se loger
- Accéder à des droits
- Partir à l'étranger
- Prendre soin de soi
- Travailler

SOIREE DE L'ORIENTATION
auprès des jeunes et des parents

Mercredi 21 janvier de 16h à 19h à la
salle omnisports de Gorron

Présence sous forme de stands : des chambres de Commerce et d'Industrie, des Métiers et de l'Artisanat, de l'agriculture. **Plusieurs conseillères d'orientation (PsyEn) seront présentes afin de répondre aux questionnements des jeunes et des parents.**

Accueil gratuit. Remise de documentations

PARLONS Avenir « vos questions, vos préoccupations, vos projets, ... »

Venez en parler avec l'INFO JEUNES »

Réunions d'information parents / jeunes

Le service apporte des informations suivant vos préoccupations liées au quotidien, orientation, job, stage, partir à l'étranger, se déplacer, prendre soin de soi, se loger, ...

Vendredi 16 janvier à 19h
à la médiathèque d'Ambrières L V

Mardi 3 mars à 18h30

RENCONTRE PRO'JEUNES

2 RDV afin de mettre en lien : les professionnels et les jeunes qui recherchent un job, une alternance, un stage ou un apprentissage

Mercredi 18 février de 17h à 18h30 salle communale de St Mars La Futaie
Vendredi 20 février de 16h à 17h30 à la salle omnisports de Gorron

Nouveau fonctionnement :


Dès maintenant, vous pouvez pré remplir rapidement votre recherche via le formulaire : <https://forms.gle/eZmB8ByPPyvX547P6>

Le jour même **des espaces par domaine d'activité** seront mis en place

Pourquoi venir ? Pour se faire connaître, découvrir les domaines d'activités présents


Entreprise, association, service, ...

Vous cherchez à recruter du personnel saisonnier, en alternance ou en apprentissage : n'hésitez pas à nous contacter



C'est le moment de vous faire connaître localement, simplement, rapidement, ...

ECHANGER – DECOUVRIR – CONSTRUIRE

 **FORMATION Bafa dès 16 ans**

Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur

Du 21 au 28 février 2026 formation générale :



Au programme : connaissance de l'enfant et de l'adolescent, vie quotidienne et vie de groupe, législation, sécurité, hygiène, santé, rôle et fonctions de l'animateur, les différentes activités et les différents types de projets avec des mises en situation d'animations. (Réduction de 45 € pour les 10 premiers jeunes inscrits du territoire)

BESOIN D'INFORMATION Bafa

Renseignements auprès de la MIJ

Carte Jeunes de 11 à 29 ans

- ◇ **La carte jeunes** est disponible au tarif de 5 €
- ◇ Elle est valable jusqu'au 31 août 2026
- ◇ De 5 à 84 % de réduction auprès des partenaires (culture, loisirs, sport, mobilité, formation, équipement, autonomie, restauration...)
- ◇ Pour tous les jeunes de 11 à 29 ans du Bocage mayennais

Maison des initiatives jeunesse (MIJ) 111 avenue Charles de Gaulle 53120 Gorron. Tél : 06.72.37.08.35

Horaires : mercredi 10h-18h / mardi, jeudi 15h-17h . Rendez-vous itinérant possible sur demande

mij53@orange.fr - www.maisondesinitiativessitew.org



MINISTÈRE
DES ARMÉES

Liberté
Égalité
Fraternité

Parcours de citoyenneté

3 étapes obligatoires



1

L'enseignement
de défense
(classes de 3^e et 1^{re})

2

Le recensement
à 16 ans en mairie
ou en ligne pour
certaines communes
(www.service-public.fr)

3

La Journée
Défense et
Citoyenneté
(www.majdc.fr)

La JDC est une étape clé,
à ne pas manquer !

Ce parcours est obligatoire pour passer :

- ✓ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- ✓ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

TROISIEME AGE



Le portage de repas

Claude BETTON, André QUINTON, Annick HEUVELINE, Christine MORICEAU et Monique MORICEAU sont les 5 bénévoles qui s'engagent à vous livrer des repas préparés par Julie DUPONT du lundi au samedi. Si vous êtes intéressés par ce service, vous pouvez vous adresser à Monique MORICEAU au 06.61.13.53.36.

Présence verte

L'installation est gratuite.

La commune participe à hauteur de 5 € par mois pour l'abonnement pour tous prestataires (y compris ADMR, Crédit Agricole, ...).

N'hésitez pas à vous renseigner en mairie



L'ADMR, services à la personne

02.43.04.69.08—ambriereslesvallees@admr53.fr

Repas des plus de 65 ans

Le repas s'est déroulé le dimanche 30 novembre. 90 convives étaient présents. 20 repas ont été livrés à l'EHPAD et 9 à domicile. David Luka (association EOS) a de nouveau animé le déjeuner, dans la bonne humeur, avec sa musique et ses chansons. La doyenne de la commune est Mme DOINNEAU Joséphine.



Colis de fin d'année

Comme chaque année, les personnes de plus de 80 ans ont reçu un colis de fin d'année avec plusieurs produits dont certains locaux.



Quelle année 2025 ! L'EHPAD a connu tout au long de cette année des évolutions essentielles pour son développement. Une évaluation externe qui a donné des résultats satisfaisants et qui vont nous permettre d'aller vers le mieux encore. La fin de la direction commune à 4 établissements, aujourd'hui, la direction commune est à deux établissements, avec l'EHPAD Saint Laurent de Gorrion depuis le 1^{er} juillet. Un nouveau directeur est nommé depuis le 1^{er} novembre, afin de piloter la direction commune à deux établissements.

L'EHPAD Toujours au cœur de la vie de Le pas ! A la demande de la municipalité l'EHPAD va partager la production des repas pour la cantine et du portage avec l'épicerie de Julie. Ainsi l'EHPAD, va pouvoir soutenir ce projet formidable pour LE PAS, aider à la pérennisation d'un commerce, en rétrocédant, toute la production des repas en portage et la moitié de la production de la cantine

L'Aversale une structure impliquée dans la vie de la commune ! les résidents participent aux différentes manifestations de la commune : Pique-nique avec le Club, déjeuner moules-frites lors de la fête communale, repas des aînés, atelier cuisine « Potage maison » pour le marché de Noël, ainsi que l'arbre de Noël réunissant familles et enfants de la garderie.

L'EHPAD de L'Aversale une solution pour les Aidants de Le Pas ! prendre soin d'un conjoint, d'un parent, d'un voisin est une mission à haute valeur humaine, mais qui peut être épuisante. N'hésitez pas à venir vers nous, prenez contact avec Isabelle notre animatrice, nous avons des solutions à vous proposer : Pourquoi pas un accueil temporaire, le temps pour vous de vous occuper de vous, pourquoi pas venir partager une activité bien être avec nous afin de penser à vous !

L'Aversale, une équipe généreuse et dévouée au service de nos anciens ! l'ensemble du personnel de l'EHPAD se forme chaque année pour offrir le meilleur à nos résidents. Chaque jour chacun est vigilant, technique et professionnel offrant à chacun de nos résidents un cocon de bienveillance chaleureux et professionnel.

À l'aube de cette nouvelle année, la Direction, le Personnel et les Résidents de l'EHPAD L'Aversale vous réitèrent leurs meilleurs vœux pour 2026.

NOS ARTISANS

Stéphane MARIE

Depuis mars 2012, l'entreprise Stéphane MARIE SARL est spécialisée dans l'équipement des bâtiments d'élevage tels que les poulaillers ou les porcheries...

Elle propose divers services de montage ou réparation d'éclairages, de ventilations, de chauffages, de chaînes d'alimentation animales, de pompage et traitement de l'eau de boisson et adduction d'eau, de génératrices d'électricité ou groupes électrogènes autonomes.

Une grande disponibilité en toutes périodes de l'année pour les dépannages.

Ses clients sont éleveurs et installés dans un rayon de 50 km autour de Le Pas, aussi bien dans l'Orne, la Manche ou la Mayenne.

☎ 06 43 35 71 49



Alban GUÉRIN



En 2023 Alban Guérin s'est installé à Le Pas ; il réalise des travaux de peinture en intérieur et en extérieur, des revêtements de murs (papiers peints, toiles...), des revêtements du sol (parquets stratifiés, sols PVC et textiles).

Il intervient dans un périmètre de 30 km autour de Le Pas, en comptant sur le bouche à oreille pour se faire connaître.

☎ 06 21 29 59 61

Daniel HATTE

Depuis 1993, Daniel HATTE est installé à Le Pas. Résident de la commune, il y a aussi installé son entreprise qui réalise des charpentes et des couvertures. Il cesse son activité en cette fin d'année 2025.

Au nom de la municipalité actuelle et des anciens mandats, nous tenons à remercier M. HATTE, ainsi que son frère et son fils qui ont contribué à l'entreprise, pour leur travail sur la commune, pour les réalisations faites sur les bâtiments de la municipalité, et d'une manière générale pour son engagement. Notons son soutien continue à la vie associative et, en particulier, à Le Pas Sport.

Nous lui souhaitons, à lui et à son épouse, une profitable et heureuse retraite à Le Pas.



Aurélien LECOQ

Aurélien Lecoq vous aide dans les actes administratifs : CAF, Sécurité sociale, Impôts. Par ailleurs elle accompagne vos besoins quotidiens : soins d'hygiène corporelle, courses, rendez-vous, balades, activités ludiques...

tel : 06 40 23 04 13

aurelielecoq2@gmail.com

Francis LETEMPLIER



Francis LETEMPLIER, dirige l'entreprise créée en 1997 à Le Pas. Il effectue les activités de placoplâtre, isolation et plâtrerie. Les chantiers sont réalisés par lui et 6 salariés avec l'aide de Martine, secrétaire à mi-temps.

Il intervient chez les particuliers et les marchés publics dans un rayon de 50 km,

La Ferrerie

☎ 02.43.08.84.94 / 06.83.42.61.79

✉ fm.letemplier@wanadoo.fr

Romain NÉEL

Depuis mai 2022, Romain Néel assure des travaux d'entretien en extérieur : activités de jardinage, tonte, taille de haies, création de jardin d'agrément...

Il dispose de tous les équipements nécessaires : taille-haie, motoculteur, débroussailluse, tronçonneuse, élagueuse... d'un petit camion pour transporter tout cela et d'une remorque pour emporter les déchets à la déchetterie.

Il intervient dans un périmètre de 15 à 20 km autour de Le Pas ; exceptionnellement plus loin pour des tâches significatives.

Il est rémunéré par des CESU (Chèques emploi service universel), ce qui réduit à presque rien la gestion administrative par l'employeur.

Ses clients le contactent par le bouche à oreille, ou prennent connaissance de son activité grâce au bar Fanfy.

☎ 06 99 29 56 67



EURL BAHIER – Geoffrey BAHIER



Geoffrey Bahier assure des travaux de maçonnerie pour les particuliers, avec une préférence pour la pierre qui est sa spécialité.

L'activité se maintient à un très bon niveau pour Geoffrey et son ouvrier à plein temps. Il est assisté par une secrétaire le mercredi matin.

L'entreprise travaille surtout dans un périmètre 20 km autour de Le Pas.

☎ 06.33.00.88.51

✉ bahiergeoffrey@gmail.com

Les infusions de l'Herborigène

Stéphane Hourdel cultive et transforme des plantes aromatiques et médicinales localement et en agriculture biologique.

Certifié de l'Ecole Bretonne d'Herboristerie, il est arrivé en 2021 sur Le Pas et aménage depuis petit à petit le Jardin de la Mare aux Simples (nom donné au Moyen Âge aux plantes médicinales), cultivant et travaillant manuellement dans le respect du lieu, des plantes et de la faune.

Les plantes récoltées sont séchées sur place dans un séchoir dédié avec hygrométrie régulée et à chaleur douce afin de pouvoir proposer des plantes ayant gardé le maximum de leurs saveurs et de leurs principes actifs.

Les infusions et composés aromatiques sont disponibles à la vente soit sur place au 8 rue de Normandie, sur rendez-vous ou lors de marchés et événements locaux.



Ouvert les vendredis de 17h30 à 19h30 et les samedis de 10h à 12h30.

Ne pas hésiter à consulter la page <https://www.facebook.com/Herborigene/> ou appeler avant au 06.15.83.79.68 pour s'assurer de l'ouverture.



L'Ortie joyeuse

Productrice Bio de plantes aromatiques et médicinales, et de fruits à Le Pas, Laurence CHOLAY propose sous la marque de l'Ortie Joyeuse plusieurs gammes de produits aux plantes, alliant aromatiques, médicinales, et fruits : vinaigres de cidre (fait avec les pommes de ses vergers) aux plantes ou aux fruits, tisanes (plantes seules ou en mélanges), confitures, sirops, aromates, sels aux plantes, sucres aux plantes. Pensés pour allier plaisir gustatif et bien être. Ainsi que des produits originaux à base d'orties, de plantes fraîches et de fleurs comestibles. Retrouvez ses préparations sur les marchés de Gorrion, Fougères, en dépôt vente aux jardins des Renaudies, le jardin Ouroboros à St Denis de Gastines ou sur le drive fermier en ligne Locavor (Brecé, Mayenne, Lourné). Ou en commande directe par mail à lorticjoyeuse@gmail.com ou sms au 06 51 77 82 18.

Raphaël LECARPENTIER

Depuis 2022, Raphaël Lecarpentier intervient pour de petits travaux, aussi bien en extérieur qu'en intérieur (peinture, petit électricité, menuiserie...). Son statut est celui d'un entrepreneur individuel. Ses clients, jusqu'à 30 km autour de Le Pas, sont des particuliers, bien sûr, mais aussi des entreprises et des collectivités.

Il dispose de tout l'équipement nécessaire pour réaliser les travaux et saura vous prodiguer ses conseils dans le choix des solutions.

☎ 06 50 52 98 97



NOS COMMERCANTS

Chez Fanfy

Ouvert depuis 34 ans, le bar Chez Fanfy est le cœur battant du bourg ; on y trouve de quoi se désaltérer, des cigarettes, des jeux de la Française des Jeux, les journaux... On y trouve aussi une ambiance conviviale, chaleureuse, où, entre les tables s'échangent informations et bonne humeur, le tout dans une décoration mettant en valeur l'équipe de foot Le Pas Sport et des photos anciennes de Le Pas.

Chez Fanfy dispose aussi d'une pompe pour le gasoil.

C'est également Fanfy qui vend les cartes de pêche pour l'étang de Le Pas.



☎ 02.43.08.85.49

Chez Julie

Julie Dupont est la gérante de l'épicerie sous l'enseigne Casino, dans des locaux maintenant entièrement restaurés.

Le magasin propose tous les produits d'épicerie, des fruits et des légumes. On y trouve aussi des produits locaux comme ceux des Gorronnaises. Et du pain, sur commande, du mardi au samedi.

Par ailleurs, Julie Dupont a ouvert une activité traiteur : c'est elle-même qui cuisine un plat différent chaque jour, suivant un menu établi pour la semaine. Il est préférable de réserver les plats à l'avance. Elle propose également des plats pour les repas de fêtes familiales, ou les repas d'associations, ce qui est très pratique pour les repas qui se déroulent dans la salle des fêtes de Le Pas.



Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 13h et de 16h30 à 19h, et le samedi de 8h à 12h30.

Tél : 06 46 32 32 21

Email : chezjulie53300@gmail.com

Salon de coiffure Bel'Hair

Svetlana Maine quitte le salon de coiffure Bel'Hair, 2 rue de Normandie, en fin d'année 2025, pour se consacrer à la coiffure à domicile.

Le salon, dont les murs appartiennent à la municipalité, est donc disponible pour une reprise.

Éventuellement un autre type de commerce peut être intéressé par l'emplacement

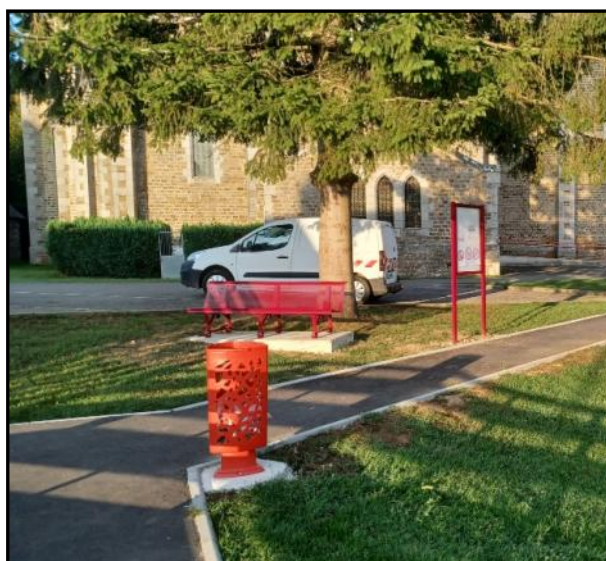
Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie.

LES TRAVAUX EFFECTUES EN 2025

Le City parc

Nous vous annonçons lors du dernier bulletin la construction d'un city parc. Celui-ci a vu le jour en février. Pour rappel, le coût a été de 120 123 € et nous avons obtenu 62 800 € de subventions.

Une vitrine a été installée (vous y retrouvez entre autre le règlement du city parc), un banc, une poubelle ainsi qu'un pare ballons pour un coût total de 11 800 €.



Rénovation du mur d'enceinte de la mairie

La rénovation s'est achevée fin juillet. Le coût total des travaux s'élève à 41 255 €.



Aménagements place du 11 novembre

Un banc, une poubelle et des porte-vélos ont été installés place du 11 novembre pour un coût total de 690 €.



Installation d'un abri-bus, rue du Lavoir.

Un abri-bus a été installé rue du Lavoir pour un coût de 1900 €. La Région prend en charge 1000 €. La dalle a été faite par l'entreprise BAHIER pour un coût de 1070 €



Cimetière

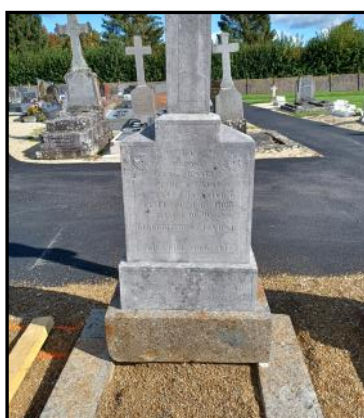
L'agent communal a procédé au nettoyage du mur du cimetière courant septembre.

La restauration des tombes des soldats « Mort pour la France » est terminée. Les gravures ont été refaites et des cocardes vont être apposées. Une subvention de 1000 € nous a été accordée par le Souvenir Français.



Avant

Après



Avant

Après

INFOS DIVERSES

Taille des haies

A partir de la mi mars, la saison de nidification commence. Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, les agriculteurs ont interdiction de tailler les haies et d'élaguer les arbres du 15 mars au 15 août.

Pour les particuliers, il n'y a pas d'interdiction mais il est fortement recommandé de suivre cette indication afin de préserver la biodiversité.

Les travaux menés pour des raisons sanitaires ou sécuritaires sont bien entendus autorisés.



Vidange des fosses septiques

Si vous souhaitez faire vidanger votre fosse septique, n'hésitez pas à contacter le SIAEP (syndicat d'eau) à Ambrières au 02.43.08.27.04. Grâce à la mise en place d'un groupement de commandes, vous pourrez bénéficier d'un tarif préférentiel.



Nids de frelons

Si vous faites détruire un nid de frelons asiatiques ou européens chez vous par une entreprise agréée, sachez que la mairie participe à hauteur de 50 % du montant TTC de la facture, dans la limite de 100 €. Il vous suffit de vous présenter en mairie avec la facture acquittée et un RIB afin que la mairie puisse procéder au versement de cette aide.

La facture doit préciser le lieu d'intervention.

Six personnes ont bénéficié de cette aide en 2025



Rappel de la réglementation sur les bruits de voisinage

Conformément à l'arrêté préfectoral du 3 octobre 2025, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses, tronçonneuses, perceuses, ...) ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Les samedis et mercredis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



Les encombrants

Nous rappelons à tous qu'il est important de faire preuve de civisme. Tout dépôt à côté des conteneurs peut faire l'objet d'une amende.



Agissons ensemble pour la propreté des nos rues

Afin de maintenir un village propre et agréable à vivre, la commune procède régulièrement au désherbage des espaces publics.

Mais chacun a sa part de responsabilités. C'est pourquoi nous demandons aux habitants d'assurer l'entretien devant leur habitation, notamment au niveau du trottoir.

Un trottoir propre, c'est : plus de sécurité pour les piétons, un cadre de vie plus agréable, un village accueillant pour tous.

Nous comptons sur la mobilisation de chacun pour garder un village propre.



Espaces sans tabac



Depuis le 1er juillet, un nouveau décret est entré en application. Désormais, il est interdit de fumer, pendant les horaires d'ouverture, aux abords des lieux suivants, dans un périmètre de 10 mètres : école, garderie, MAM, terrain de foot, terrain de pétanque, plan d'eau.

Fumer dans ce périmètre vous expose à une amende forfaitaire de 135 € ou à des poursuites judiciaires.

Les panneaux obligatoires ont été mis en place sur tous ces lieux



Au plan d'eau



Devant l'école

Tarifs de la salle des fêtes et location de matériel

Les tarifs sont les suivants (GS = grande salle, PS= petite salle):

Événements	LE PAS		Hors commune	
	GS	PS	GS	PS
Sépulture	40 €	20 €	40 €	20 €
Sépulture repas	70 €	35 €	70 €	35 €
Banquet/ Vin d'honneur	70 €	50 €	90 €	70 €
Réunion	45 €	35 €	55 €	45 €
Repas 1 jour	160 €	130 €	180 €	150 €
Repas 2 jours	260 €	160 €	280 €	180 €
Jour supplémentaire	50 €	50 €	55 €	55 €
Forfait week-end	270 €	220 €	290 €	240 €
Réunion association	gratuit	gratuit	40 €	35 €
Animation association	gratuit	gratuit	65 €	55 €
Forfait chauffage (selon évènement)	40 €	35 €	40 €	35 €

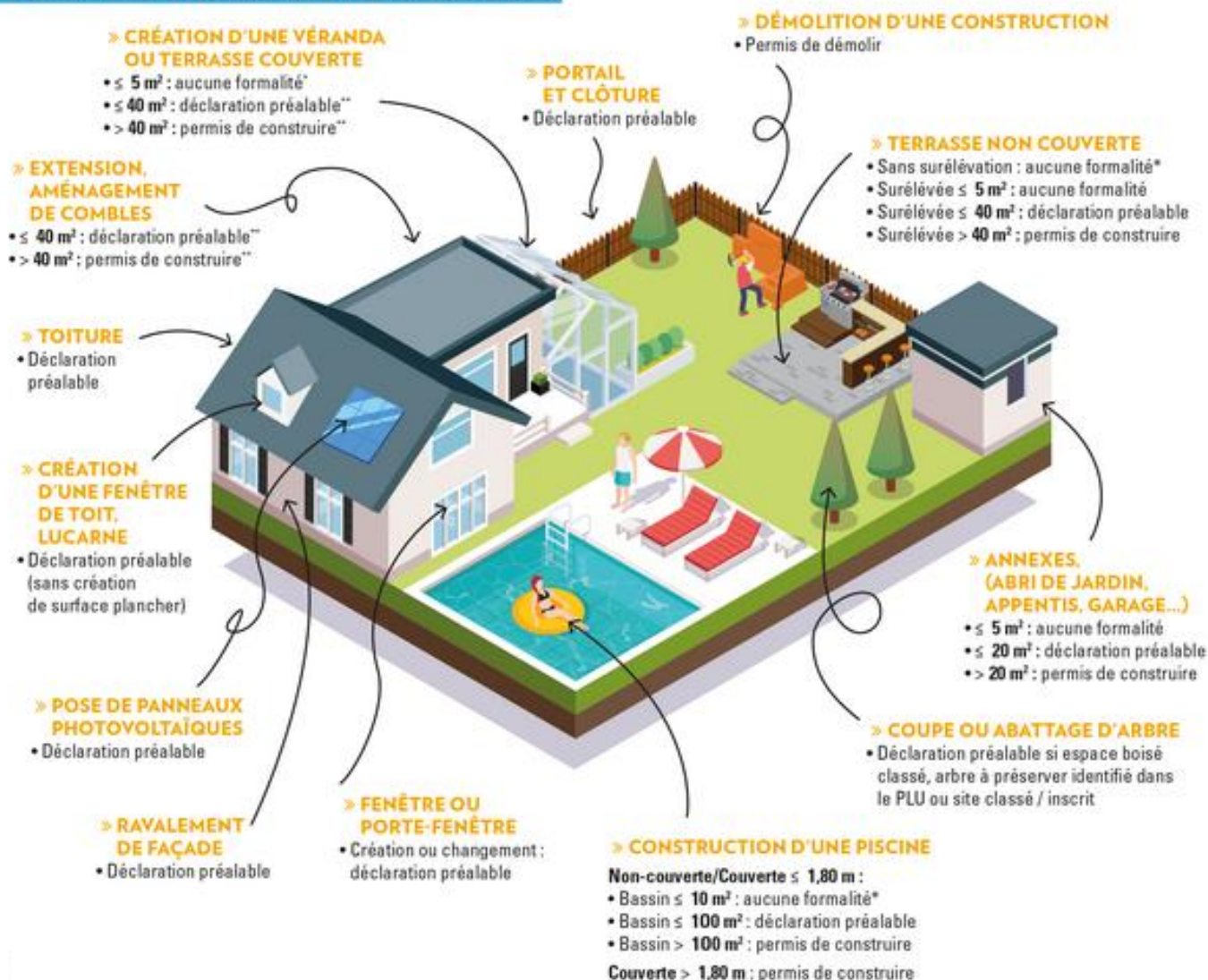
- Des arrhes seront versées à hauteur de 80 € pour la grande salle et de 50 € pour la petite salle.
- La vaisselle est incluse dans la location
- Prix pour la location du micro : 40 € - Une caution de 200 € sera à déposer en mairie.
- Forfait week-end : en dehors de la période scolaire, les clés pourront être remises dès le jeudi 17h00
- Une caution de 100 € sera demandée pour toute location de salle ; elle sera ainsi encaissée comme pénalité en cas de ménage jugé insuffisant. Le ménage sera constaté par la responsable de la salle et si souci par un élu.
- Location et chauffage ne seront pas facturés à la CCBM ainsi qu'à la Paroisse.
- Possibilité de louer des tables et chaises pour les habitants de la commune, dans la limite des stocks disponibles, au prix de 1.50 € la table et 0.50 € la chaise. Une caution de 50 € sera demandée pour chaque location.
- Possibilité de louer un stand au prix de 40 € . Caution de 800 €.
- Le tirage de feux d'artifice est interdit
- Il est interdit de planter des tentes ou d'installer des tonnelles aux abords de la salle.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à vous adresser à la mairie !

Rappel des règles d'urbanisme à effectuer selon vos travaux

Voici un récapitulatif des demandes à effectuer en fonction des travaux que vous souhaitez réaliser. Pour toutes questions, n'hésitez pas à vous renseigner en mairie !

QUELLES AUTORISATIONS DEMANDER ?



La commune est divisée en plusieurs zones au niveau de l'urbanisme et les règles sont inscrites sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (vous pouvez le consulter sur le site de la Communauté de communes - rubrique urbanisme (bocage-mayennais.fr)). En fonction de la zone où se trouve votre habitation, les règles peuvent légèrement changer.

Vous pouvez déposer votre dossier papier en mairie ou par voie dématérialisée via le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU), accessible via le site de la communauté de communes.

Pour des renseignements très précis, vous pouvez contacter le service urbanisme de la communauté de communes, qui instruit les dossiers, au 02.43.08.19.70.

Enfin, n'oubliez pas une fois vos travaux terminés de transmettre en mairie votre Déclaration d'Achèvement et de Conformité de vos travaux (DAACT)

Solidarité

Plusieurs services sont à votre disposition si vous en avez besoin. N'hésitez pas !



L'**Antenne Solidarité** de Gorrion est située rue de la Cour de Forges. Il vous est possible d'y rencontrer des professionnels de l'action sociale et médico-sociale pouvant vous apporter des conseils, tant au niveau de la vie quotidienne que de la vie familiale, vous orienter vers des interlocuteurs adaptés, vous accompagner pour vous aider à trouver des solutions face aux difficultés rencontrées.

Les Restos du Cœur se situent Chemin des Petites Fontaines à Gorrion et sont ouverts de novembre à février, le jeudi de 14h à 16h.

Vous pouvez appeler au 02.43.08.11.66 si vous souhaitez des renseignements



L'**épicerie sociale Trait d'Union** remplace les Restos du Cœur, au même local, de mars à octobre, également le jeudi de 14h à 16h.

Pour tous renseignements : 02.43.08.11.66



DON DU SANG

DONNER DE SON SANG, UNE HABITUDE À PRENDRE

Le sang, c'est la vie et aucun traitement ni aucun médicament de synthèse ne peut remplacer le sang humain, c'est pour cela qu'il est vital de donner son sang régulièrement. Les composants sanguins (globules rouges, plasma, plaquettes) sont prélevés en simultané lors d'un don de sang. Chaque patient reçoit ensuite uniquement le produit dont il a besoin. L'EFS garantit la valorisation des produits sanguins labiles et met tout en œuvre pour maintenir un taux de péremption en dessous des 0,07% par an. D'une durée de vie de 42 jours, les globules rouges sont les produits sanguins les plus utilisés pour une transfusion



JE PEUX

DONNER MON

SANG SI ...

- J'ai entre 18 et 70 ans avec ma carte d'identité
- Je pèse plus de 50 kg
- J'ai patienté 8 semaines entre 2 dons dans la limite de 4 fois / an pour une femme et 6 fois pour un homme
- J'ai pris RDV sur le [site](#) ou l'appli Don de sang
- J'ai prévu 1h00 de temps

Venez donner votre sang à Ambrières les Vallées

Mardi 17 février 2026

Mardi 21 avril 2026

Mardi 23 juin 2026

Mardi 18 août 2026

Mardi 20 octobre 2026

Mardi 15 décembre 2026

Services publics

France Services. Ces relais mettent à votre disposition leurs compétences et leurs services.

Relais emploi :

Consultation des offres d'emploi par internet
 Offres d'emploi sur le secteur, intérim, entreprises
 Inscription Pôle Emploi
 Déclaration mensuelle Assedic
 Soutien pour les dossiers, lettre de motivation, CV
 Soutien pour naviguer sur Internet et être autonome dans ses démarches
 Information sur les formations, les écoles...

Divers services :

Accès internet gratuit à disposition du public
 Infos sur les transports
 Infos logement
 Infos tous secteurs
 Information de 1er niveau CAF et CRAM



Vous pouvez appeler à Ambrières au 02.53.95.65.00. Situé à la mairie - 6 place du château - Ouvert le lundi de 14h à 17h et du mardi au vendredi, 9h à 12h et 14h à 17h. Mail : franceservices@ambriereslesvallees.fr

Au sein de ces services, plusieurs organismes assurent chaque mois des permanences : conciliateur de justice, impôts, MSA, .. N'hésitez pas à les contacter afin de connaître les permanences du moment.



LES DECHETTERIES

	Ambrières-les-Vallées	Gorron	Oisseau	Saint-Mars-sur-la-Futaie
Lundi	15h à 18h	14h à 18h	10h à 12h	10h à 12h
Mardi	Fermé	Fermé	Fermé	14h à 18h
Mercredi	15h à 18h	14h à 18h	10h à 12h	Fermé
Judi	Fermé	Fermé	Fermé	14h à 18h
Vendredi	10h à 12h	14h à 18h	Fermé	Fermé
Samedi	10h à 12h et 14h à 18h	10h à 12h et 14h à 18h	10h à 12h et 14h à 17h	10h à 12h et 14h à 18h
Dimanche Jours fériés	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé

Du 1er novembre au 31 janvier : fermeture à 17h30



DÉCHETS À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE



MÉMO-TRI

UN DOUTE ?
 serviceproprete@bocage-mayennais.fr
 02 43 08 15 69
 www.bocage-mayennais.fr



EMBALLAGES ET PAPIERS

PAS D'OBJETS, QUE DES EMBALLAGES

Tous les emballages se trient



TOUS

LES PAPIERS



TOUS

LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



TOUS

LES EMBALLAGES EN METAL



TOUS

LES PETITS EMBALLAGES EN CARTON

A DÉPOSER :
 ✓ EN VRAC, SANS SAC
 ✓ BIEN VIDÉS
 ✓ SÉPARÉS, NON EMBOTTÉS



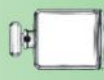
VERRE



POTS ET BOCAUX



BOUTEILLES EN VERRE



FLACONS DE PARFUM

PAS DE VAISSELLE



SANS COUVERCLE NI BOUCHON

BIODÉCHETS



Épluchures de légumes et de fruits, marc de café, sachets de thé, coquilles d'œufs, fleurs fanées, feuilles, rouleaux en carton



COMPOSTEUR GRATUIT

TEXTILES



VÊTEMENTS (pantalons, t-shirts, blousons, écharpes, gants, collants, lingerie, etc...)



LINGE DE MAISON (draps, torchons, serviettes, etc...)



CHAUSSURES (liées par paires)



PETITE MAROQUINERIE (sacs, ceintures, etc...)



EN SAC FERMÉ DE 30 L., PROPRES ET SECS, MÊME USÉS

ORDURES MÉNAGÈRES



PETITS OBJETS EN PLASTIQUE (stylos, rasoirs, brosses à dents...)



DÉCHETS D'HYGIÈNE (mouchoirs, coton-tiges, couches...)



PETITS OBJETS EN BOIS (boîtes de fromage, bâtonnets...)



DÉCHETS D'ENTRETIEN MÉNAGER (sacs d'aspirateur, vieilles éponges...)



VAISSELLE CASSÉE



VERRE À BOIRE

LITIÈRES D'ANIMAUX
 RESTES ALIMENTAIRES NON COMPOSTABLES



JANVIER 2026
 Ouverture par carte
 ✓ EN SAC FERMÉ
 ✓ DE 50 L MAXI

Nouvelle tarification de la redevance des ordures ménagères en 2027

Contexte du projet

Actuellement, les enjeux nationaux et locaux de gestion des déchets sont la maîtrise des coûts et des quantités collectées. En effet, les coûts de traitement des ordures ménagères et des déchets enfouis ainsi que la TGAP (Taxe Globale sur les Activités Polluantes) ne cessent d'augmenter.

Dans ce contexte, les élus du conseil communautaire ont décidé de **mettre en place une nouvelle facturation** au **1^{er} janvier 2027**. Ce projet s'inscrit dans la continuité de la mise en place du contrôle d'accès en déchèterie en 2023. Ainsi, cela va permettre :

- **D'identifier la provenance des usagers pour éviter les dépôts extérieurs à l'intercommunalité.**
Jusqu'à présent ces coûts supplémentaires étaient supportés par les habitants du Bocage Mayennais.
- **D'appliquer un système de facturation modulé en fonction des besoins et de l'utilisation du service.**

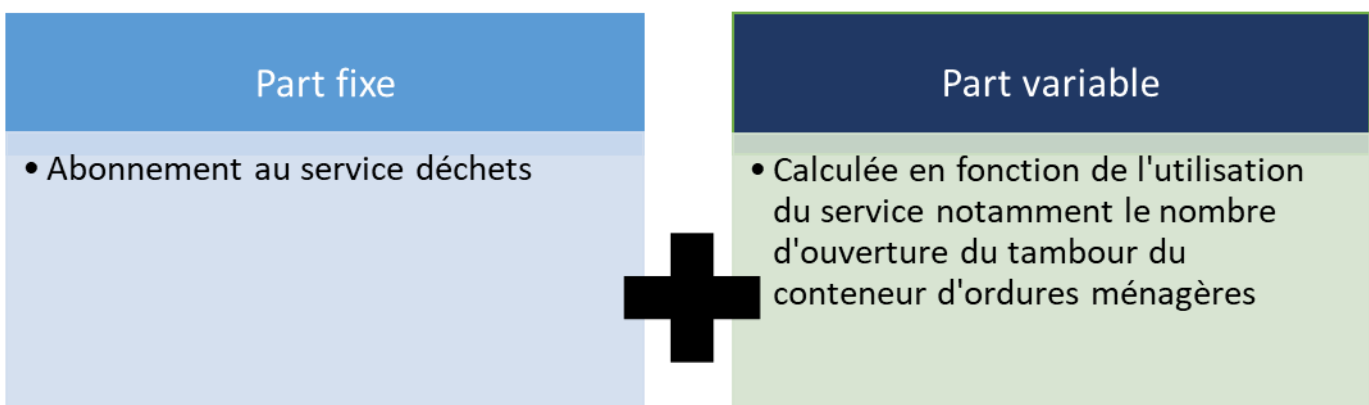
Ce changement s'appliquera à tous les usagers : **les ménages** et **les professionnels bénéficiant du service de collecte** (entreprises, établissements publics, etc.).

Quel est le principe ?

Cette tarification sera basée sur la réalité des dépôts d'ordures ménagères de chaque foyer et chaque professionnel, c'est-à-dire sur le nombre d'ouverture de conteneurs sur une année. Ce système permettra aux usagers engagés dans la réduction de leurs déchets de bénéficier d'une redevance plus juste.

Comment sera-t-elle calculée ?

Le mode de calcul se décomposera de la manière suivante :




Comment ?

Concrètement, dès le mois de janvier 2026, l'ensemble des conteneurs d'ordures ménagères seront fermés et accessibles uniquement avec la carte d'accès, **la même** que celle actuellement utilisée pour entrer en déchèterie.




Pour des raisons pratiques, un badge numérique utilisable via un téléphone type « Smartphone » sera disponible en 2026 (1 par foyer).

Si vous ne possédez pas cette carte, la demande est à faire grâce au formulaire du site internet www.bocage-mayennais.fr, rubrique « Obtenir la carte déchet » (renseignement au 02.43.08.77.60).



Tout dépôt au pied des conteneurs est interdit sous peine d'amende.



Pensez à utiliser des sacs

Quelles sont les étapes ?

L'année 2026 sera donc une année test et permettra aux usagers de s'adapter à ce nouveau fonctionnement, mais aussi de comptabiliser le nombre de dépôts et d'analyser les pratiques pour construire la future tarification. Les usagers continueront d'être facturés sur la base de la redevance actuelle, le mode de facturation restera donc inchangé.

En 2027, la redevance actuelle sera supprimée et la nouvelle facturation sera mise en place.

Des gestes pour réduire ses déchets



Composter ses déchets de cuisine et de jardin

Distribution gratuite d'un composteur et son bio-seau lors d'une réunion d'information d'1h obligatoire.

Nouveauté : l'option grille anti-rongeur !

Renseignements et inscription en ligne ou au 02.43.08.12.71

-90 kg
/hab./an



Appliquer les consignes de tri

Un moyen mnémotechnique simple : tous les emballages et papiers se trient !

Des outils sont à votre disposition en mairie pour vous aider : sacs de tri, mémo-tri et réglettes de tri.

-71 kg
/hab./an



Opter pour des produits réutilisables

Limiter l'emploi des produits à usage unique permet de diminuer la quantité d'ordures ménagères produite par chaque foyer. Par exemple : utiliser des charlottes de plat à la place des films plastiques ou des serviettes en tissu à la place de l'essuie-tout.

-25 kg
/hab./an

Les Espaces de Partage et d'Initiatives, créés en 2013, offrent des lieux d'échanges **ouverts à tous** les habitants du Bocage Mayennais (quel que soit votre âge, votre situation, votre commune...).

A l'Epi du Bocage, chacun peut partager ses savoirs et aussi découvrir des activités variées sur son territoire.

Ateliers proposés

- Des **ateliers manuels et créatifs** pour partager et apprendre : peinture, loisirs créatifs, tricot...
- Des **temps d'échanges** autour de la cuisine, du chant, de l'anglais, de la musique...
- Des **actions santé – bien-être** : théâtre, écriture, mémoire, sport, relaxation par la musique, danses...
- **Les ateliers parents-enfants avec « Air de famille » pour les 3-12 ans** qui proposent des temps d'échanges autour de sorties, cuisine, bricolage ou musique et **« les matinées d'éveil » pour les 0-3 ans**, qui offrent des ateliers de psychomotricité, éveil musical, yoga, snoezelen et massages bébés.
- Des **sorties pour découvrir son territoire** : marche nordique, cinéma, découverte du patrimoine, expositions au Centre d'Art, spectacles vivants, randonnées, sorties familiales...
- La **participation à la vie locale** : décorations de Noël pour les communes, tricot pour les Petits Frères des Pauvres et le Festi d'Al, décorations aux Jardins des Renaudies, tri des journaux pour la lutte contre la mucoviscidose, représentations de la chorale, décorations de tables pour les repas des CCAS...



Le minibus pour se rendre aux ateliers si vous ne pouvez pas vous déplacer



Création d'abeilles pour la fête de l'abeille à Gorron



Sortie parents-enfants au Mont Saint Michel



La chorale de l'EPI
« L'EPI qui chante »

Bon à savoir

Des activités sont proposées sur l'ensemble du territoire : Bassin de vie de Gorron, Landivy et Ambrières les Vallées. Si vous n'avez pas de véhicule pour participer aux ateliers, contactez Stéphanie pour trouver ensemble une solution de transport (l'Association a un minibus pour faciliter votre participation aux ateliers).

Le programme mensuel est disponible sur la page Facebook @epidubocage ainsi qu'à la mairie.
N'hésitez pas à le demander !

Pour toute demande d'information, contactez Stéphanie, l'animatrice de l'Epi du Bocage

2 rue du Bignon – 53120 GORRON

02 43 32 54 08 / 06 38 46 34 90

[✉ epidubocage@orange.fr](mailto:epidubocage@orange.fr)

Facebook @epidubocage

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

L'ASSOCIATION DE L'ÉCOLE : OGEC - APEL

Bureau de l'Association 2025-2026

OGEC

Présidente : Élise Blin
Trésorière : Justine Renard et Marie Courteille
Secrétaire: Fanny Chevillard et Agnès Moriceau

APEL

Présidente : Delphine Lecomte
Vice-présidente : Elodie Guilloux
Trésorière : Julie Hubert

Membres communs : Périne Bénédini, Lydie Corbeau, Nicolas Dugué, Frédéric Gaumer, Magali Herbaudeau, Anna Horton, Anne-Claire Letissier, Edwige Martin, Christopher Maubert, Cécilia Pelouin, Cécilia Pluchard, Magalie Poussier, Mathilde Romagné,

Pour l'année 2024-2025, l'association de l'école a réalisé les actions suivantes :

- la vente de photos scolaires
- la vente de calendriers
- la vente de chocolat
- la vente de gâteaux Bijou

La fête des lumières s'est tenue le vendredi 13 Décembre 2024 en présence du Père-Noël. Après un défilé de bougies durant lequel les lumières ont été déposées dans le bourg devant les habitations, les enfants ont eu la joie de repartir avec une lunch box offerte par le Père-Noël.

Le Dimanche 12 Janvier 2025, les enfants ont présenté un spectacle de Noël préparé par les maitresses et Cédric Bousquet, suivi d'un goûter pour l'ensemble des familles présentes, et ont reçu des bonbons en cadeau.

L'année scolaire 2024-2025 était placée sous le signe du cirque. L'association a financé une semaine d'initiation aux arts du cirque pour tous les élèves de l'école.

Le vendredi 25 Avril 2025, nous avons pu assister à un spectacle haut en couleur pour clôturer cette belle aventure. Encadrés par des professionnels passionnés, les élèves et les enseignants ont découvert les joies du jonglage, de l'équilibre et du travail en équipe.

Lors de cette soirée chaque élève a pu montrer ses talents et sa créativité.



Le Samedi 25 Juin 2025, a eu lieu la kermesse de l'école animée par DJ Oxygène évènements. Dans la journée, les enfants ont présenté un spectacle sur le thème du cirque. Divers stands étaient ouverts pour divertir petits et grands comme, la pêche à la ligne, le stand de fleurs, les jeux de plaquettes, le jeu de casse bouteilles et comme nouveauté le mur des champions.



La tombola organisée par l'association de l'école fut encore un grand succès avec comme premier lot un chèque cadeau de 250€ au parc Astérix.

Par ailleurs, l'association de l'école a pris en charge des frais d'entretien, la rénovation de la structure de jeux extérieur. L'association prend également en charge le coût du car pour les déplacements à la piscine.

L'association remercie la municipalité pour sa participation et son investissement au sein de l'école, mais aussi les différents membres, les parents bénévoles, habitants et commerçants participants lors des diverses manifestations, ainsi l'école continue d'exister.

L'année a débuté par une soirée de bienvenue avec un pot d'accueil le vendredi 5 Septembre 2025 pour permettre aux parents de se rencontrer.

Le thème de cette année : Nature et Environnement.

Les enfants iront en voyage scolaire à Terra Botanica.

Dates à retenir :

- Vendredi 5 Décembre 2025 : Fête des lumières avec un marché de Noël devant l'école
- Dimanche 18 Janvier 2026 : Spectacle de Noël suivi d'un goûter à la salle communale
- Courant Avril 2026 : Chasse aux œufs
- Mai 2026 : Début de la tombola
- Samedi 27 juin 2026 : Kermesse avec sa tombola

Tous nos meilleurs vœux pour cette année 2026
et nous vous donnons rendez-vous à nos différents événements !

A bientôt !

COMITE DES FETES

Tout d'abord, les bénévoles du comité des fêtes vous souhaitent une bonne et heureuse année 2026.

Voici les dates des activités pour cette nouvelle année 2026 :

* ouverture de l'étang à la pêche (lâcher de truites) le samedi 21 février 2026 (sous réserve des conditions climatiques)

* vide-grenier le vendredi 1^{er} Mai 2026

* fête communale «Le Pas en fête» le samedi 5 et le dimanche 6 septembre 2026.

Le but de notre association est d'animer notre commune. Le comité des fêtes est composé d'un noyau d'une quinzaine de personnes.

De nombreuses personnes sont venues nous prêter main forte pour l'organisation des activités en 2025. C'est grâce à elles que nous parvenons à maintenir le niveau de nos activités. Mais nous ne sommes jamais de trop. Alors, venez rejoindre notre équipe, même si c'est seulement pour une seule date dans l'année, voire même un coup de main de 2 heures, vous serez les bienvenus.

Si vous souhaitez nous offrir votre aide pour une ou plusieurs activités ou si vous voulez faire partie de notre association, en participant aux réunions (4 ou 5 dans l'année), préparations des activités, etc ... vous pouvez me contacter - Christophe Houibert, président du comité (06.04.49.67.89 ou comitedesfeteslepas@gmail.com).

Merci.

[Pêche \(journée d'ouverture\) - Samedi 21 février 2026 \(8h à 18h\) - lâcher de 120kg de truites dans l'étang de Le Pas](#)

Cette année, l'ouverture de la pêche a eu lieu le samedi 15 février 2025 dans un climat assez frisquet. Une cinquantaine de courageux pêcheurs étaient présents autour de l'étang durant cette journée, malgré la température négative le matin. Ils ont pu se réchauffer avec le vin chaud proposé par le comité. Ils ont été récompensés par la prise de nombreuses truites et une température un peu plus agréable l'après-midi.



Pour la journée d'ouverture 2026, les cartes seront vendues, comme d'habitude, sur place à l'étang.

Tarif pour le lâcher et pour 1 gaule : 10 euros la demi-journée (5 truites au maximum), 14 euros la journée (7 truites au maximum). Deux gaules maximum par pêcheur (même tarif pour le dimanche 22 février).

Pendant cette journée, le comité vous propose une restauration au plan d'eau (saucisses frites crêpes) et une buvette sera installée (bière, café, vin chaud, vins, boissons sans alcool).

C'est ouvert à tout le monde, pêcheurs, non pêcheurs, promeneurs, etcVous pouvez manger sur place ou bien emporter chez vous.

Pêche à l'année.

L'étang sera ouvert à la pêche jusqu'au 11 octobre 2026. Deux gaules maximum par pêcheur.

Tarifs à partir du mercredi 25 février - par gaule : 7,50€ la demi-journée (5 truites au maximum), 10€ la journée (7 truites).

Pour les moins de 12 ans: 5€ la demi-journée (5 truites au maximum), 7,50€ la journée (7 truites).

La pêche est autorisée les mercredis (sauf en août), samedis, dimanches et jours fériés (8H-20H).

Les cartes sont à prendre au bar «Chez Fanfy» (sauf en août, sur place à l'étang via une personne du comité).

Nous rappelons que des lâchers de truites sont effectués régulièrement toute l'année.

Soirée du comité.

Lors de la soirée de mars 2025, c'était repas tartiflette ou assiette anglaise. Moins de monde que d'habitude dans la salle, malgré cela, l'ambiance était présente et le repas a été apprécié.

Le bureau du comité a pris la décision de ne pas organiser de soirée en mars 2026.

Vide grenier – vendredi 1^{er} mai 2026.

Tarif 2026: Pour 1 emplacement de 5 mètres = 7 euros ; 2 emplacements = 14 euros – etc ...

Les réservations seront à faire auprès de Sylvain Gaumer: 06.03.29.16.97.

Le comité proposera sandwich ou galette saucisse, frites, crêpes, boissons. Les enfants pourront se divertir avec la structure gonflable (si les conditions climatiques le permettent).

En 2025, un record a été battu. 289 emplacements ont été vendus (de 5 mètres chacun donc presque 1500m d'exposants).

Sous un beau soleil et une belle chaleur, les exposants étaient nombreux et nous avons vu passer un public très important, qui a pu se garer grâce aux champs prêtés à l'entrée de la commune.

Bravo et merci à toutes les personnes qui ont aidé à la préparation, directement ou indirectement.

Et bravo à tous nos anciens bénévoles (et actuels) qui ont, depuis 2008, organisé ce vide-grenier du 1^{er} mai de Le Pas. C'est grâce à leur persévérance que notre vide-grenier est maintenant très ancré dans les habitudes, il est également très apprécié par tous ceux qui le fréquentent.



Fête communale – samedi 5 et dimanche 6 septembre 2026.

Comme les précédentes années, nous organiserons la fête 2026 sur 2 journées, le samedi soir et le dimanche midi et après-midi.

Cette année, encore une fois, nous avons eu de la chance avec le climat, la pluie nous a épargné, la température était clémente. Le samedi soir, près de 250 personnes sont venues pour écouter la musique en mangeant une planche et en buvant un verre. La musique était suivie de la retraite aux flambeaux, puis du feu d'artifice tiré au plan d'eau, admiré par une foule importante. La soirée s'est achevée avec encore de la musique et les enfants ont pu s'amuser avec la structure gonflable toute la soirée.

Beaucoup de monde également le dimanche midi à notre repas « moules frites ». Près de 300 personnes sont venues déjeuner sous nos tonnelles, elles ont pu ensuite voir les collections dans la salle communale, objets civils et militaires de la 1^{ère} guerre mondiale, appartenant à monsieur Patrick Picaut d'Ambrières et des objets militaires de la 2nde guerre mondiale apportés par monsieur Kévin Duroy de Le Pas. Ils ont partagé leur passion avec de nombreux visiteurs. Merci à tous les deux pour leur disponibilité.

Nous avons aussi eu la visite de nombreux véhicules anciens. Les balades organisées ont beaucoup plu.



CLUB DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Les membres du bureau sont :

Présidente : Delphine Lecomte, Trésorière : Jessica Havard, Secrétaire : Marie-Laure Esnault

Le club comprend 15 adhérents. Les hommes sont les bienvenus ; deux hommes adhèrent au club depuis trois ans, et sont agréablement surpris par l'efficacité des séances. D'autres envisagent de suivre leur exemple. Sébastien Horeau anime les sessions.

Il adapte les mouvements aux conditions physiques de chacun. Dans la session se succèdent des hits de cardio, des hits de gainage puis de l'étirement. Lors de chaque hit, et en même temps, trois niveaux de mouvements sont proposés, pour s'adapter aux capacités de chacun Il met l'accent sur le renforcement musculaire. Les cours s'adressent donc autant à des jeunes qu'à des personnes plus âgées. Le tout se déroule dans une ambiance détendue.

Les séances ont lieu les mardis soir de 20h à 21h à la salle communale de Le Pas.

La cotisation annuelle s'élève à 68€. En septembre, 2 séances d'essai sont proposées avant l'inscription. Il est possible de s'inscrire en cours d'année, également après une séance d'essai.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Delphine LECOMTE au 06.73.53.39.15 ou à l'adresse mail suivante : gym.detente53@gmail.com

Le 26 avril le club avait organisé une randonnée à St-Jacut-de-la-Mer, dans les Côtes d'Armor, ouverte à tous. Les marcheurs ont longé la mer puis traversé la baie pour rejoindre une île à marée basse. Le car était plein, avec une cinquantaine de participants, venus de Le Pas et des communes environnantes, y compris 8 enfants qui gambadaient à l'avant du groupe.

Une vente de brioches avait été organisée.

Le 12 octobre 2025, un loto a eu lieu à Ambrières-les-Vallées. Une réflexion pour une prochaine randonnée est en cours.

Le club remercie la municipalité pour la mise à disposition de la salle et pour la subvention accordée.

Le Club de Gym détente vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.



LES ANCIENS COMBATTANTS - AFN

L'association, avec ses onze membres, se réunit à l'occasion de deux repas par an, et, bien sûr autour du monument aux morts au moment de la commémoration de l'armistice. A cette occasion l'association remercie les passereaux qui participent à ce moment de souvenir et les enfants de l'école qui déposent la gerbe au pied du monument.

Nous regrettons Victor Colin et Roger Baglin, membres actifs de l'association, qui nous ont quitté cette année, ainsi que Philippe Brault, ancien combattant de l'Algérie.

Nous avons également une pensée pour nos membres qui sont gravement malade, en particulier pour Constant Oger et Fernand Lesage.



LE PAS PETANQUE



Le bureau : Président: Claude BETTON

Trésorier: Jean Luc SALLARD

Secrétaire: Roland HAVARD

Membres: Muriel EUDE, Daniel GALLIENNE, Etienne LE GODAIS

et Jacky WAXIN .



Une évolution est intervenue au sein du bureau. Nous sommes heureux d'accueillir Muriel EUDE dans notre équipe. Elle était déjà bien intégrée, puisqu'elle tenait la table de marque lors des concours, dès que nous avons besoin. Elle remplace Philippe JOLIVET qui a quitté le club. Nous le remercions pour tout ce qu'il a fait.

Du côté des effectifs, nous comptons 30 licenciés. Il est toujours possible de nous rejoindre, il n'y a pas de limite d'âge, une autorisation parentale est toute fois demandée pour les mineurs.

Les quatre concours que nous avons organisés en 2025 ont rencontré un bon succès. La participation a été meilleure que l'année précédente, probablement grâce à une météo plus favorable.

Deux joueurs du club, se sont distingués lors de notre concours Vétérans du mois de juillet, en égalant les meilleurs, avec 4 parties gagnées sur 4 parties jouées.

BRAVO A NOS DEUX CHAMPIONS

Alain BOISNARD et Michel REBUFFE



Le calendrier 2026 est établi : 5 concours sont déjà programmés

Le 9 mai doublette seniors (ouvert à tous les licenciés)

Le 21 juillet doublette vétérans (ouvert aux licenciés de plus de 60 ans)

Le 25 juillet loisirs (ouvert à tous les licenciés plus un non licencié de la commune)

Le 22 août doublette seniors (ouvert à tous les licenciés)

Le 15 septembre doublette vétérans (ouvert aux licenciés de plus de 60 ans)

Lors de l'assemblée générale du comité départementale de pétanque, Claude, notre président s'est vu remettre un diplôme pour les plus de 10 années passées à la présidence de notre association. C'est pour nous, adhérents du club, l'occasion de le remercier pour son engagement et son dévouement. FELICITATIONS à lui et Monique son épouse.

NOUS VOUS SOUHAITONS A TOUTES ET TOUS UNE EXCELLENTE ANNEE 2026

Année au cours de laquelle, nous serons heureux, de vous accueillir sur nos terrains.

GENERATION MOUVEMENT

CLUB BON ACCUEIL

L'association génération mouvement compte 81 adhérents en cette année 2025.

Le jeudi après-midi, nous vous proposons divers jeux : belote, jeux de société et tarot (nouveau depuis cette année).



L'année 2025 s'est déroulée avec diverses activités :

- 25 juin, notre pique-nique est toujours une journée très agréable pour tous, qui se termine par jeux de belote et pétanque ; les résidents de l'EHPAD se greffent à nous pour cette journée détente.



- 25 août, notre concours de belote, avec 108 équipes a été un beau succès ; un grand merci à tous ceux qui ont participé à la confection des gâteaux,

J'espère, dans l'année 2026, réussir à projeter un voyage.



L'atelier art floral a été animé par Annabelle de Saint-Siméon avec une quinzaine de personnes enthousiastes présentes. Deux modèles ont été proposés, chacun choisissant le sien.

Date à noter dans vos agendas pour 2026 :

- 15 janvier : galette avec élection du bureau et cotisation,
- 16 avril : repas adhérents.
- 24 juin : pique-nique au plan d'eau.
- 31 août : concours de belote.
- 15 novembre : repas annuel « ouvert à tous ».
- 17 décembre : bûche de Noël avec le spectacle des enfants de l'école.

Je vous remercie tous pour votre soutien, votre aide nous est précieuse, pour toujours faire mieux pour notre club.

Je remercie également la municipalité pour son aide continue, pour le prêt de la salle et la subvention de la commune.

En écrivant cette page, je ne pouvais pas terminer sans avoir une pensée toute particulière pour Roger BAGLIN (ancien président de notre club) et Léone GALLIENNE (très active aux jeux de belote), une grande pensée à leur famille,

Tous mes vœux pour cette année 2026.

Monique MORICEAU

COMICE DU PAYS D'AMBRIERES

(Couesmes-Vaucé, le Pas, Soucé, Chantrigné, Saint Loup du Gast, La Haie-Traversaine, Oisseau, Ambrières-Cigné)

C'est sous une belle journée que s'est déroulé notre comice le 5 juillet, avec 53 bovins dont 32 normandes, 12 prim'hols-tein, 6 Montbéliards, 3 bovins de viande et 7 ovins.

Nous avons pu compter la présence de 2 nouveaux élevages venus du canton de Gorrion.

13 enfants ont également pu présenter leurs petits vœux.

230 repas ont été servis à midi.

Estelle BIGOT

LE PAS SPORT



La fin de saison 2024/2025 s'est soldée par l'accession d'une de nos 2 équipes en D3.

Félicitations à tous les joueurs et aux dirigeants, bénévoles, sans oublier les supporters qui ont encouragé nos deux équipes toute l'année et qui continuent à le faire les dimanches après-midi, matchs à 13h et 15h.

Je remercie Julien FOUASSIER pour sa prise en charge hebdomadaire des entrainements, ainsi que pour son coaching.

Cette montée en D3 montre que le club est sur une bonne dynamique, nous avons enregistré l'arrivée de 10 nouvelles recrues : Evan LE PECULIER, Paul LECHERBAULT, Hugo LEROY, Julien MONTECOT, Cyprien MOUETAUX, Ethan BARBIER, Florent PETRAULT, Mathis BERCON, Louis LEMARIÉ, Germain BILLON.

Ce qui porte l'effectif à 50 licenciés dont 40 joueurs.

Par contre, nous n'avons plus d'effectif de jeunes pour former une entente avec Brecé et Saint-Mars-sur-Colmont, que nous remercions pour cette collaboration.

Je tiens à remercier Gaëtan pour son dévouement auprès des jeunes pendant ces nombreuses années.

Un grand merci également à tous les bénévoles qui aident au bon fonctionnement du club, Fanfy, Marie, Juliette, Julien, Gaëtan, Bernard et Christophe.

Le club est soutenu financièrement par nos sponsors, Daniel HATTE, Fanfy, Geoffrey BAHIER, Julie DUPONT, Yoann DOUHET et Alban GUÉRIN.

La commune de Le Pas nous aide avec leur subvention annuelle. Et nous avons reçu une participation des communes de Couesmes et Soucé.

Merci à tous.

Vous avez été nombreux à participer à nos évènements en 2025, nous tenons à vous remercier et nous comptons sur vous en 2026.

Pour cette nouvelle année, nous organiserons notre soirée foot dans notre salle communale le samedi 24 janvier au soir, ainsi que notre tournoi familial le dimanche 7 juin.

L'ensemble des membres du club vous souhaite une bonne année 2026.

LA FERME ET DANSE

(LFED)



Et si on faisait un festival !

Née d'une envie commune de faire la fête, l'association La Ferme et Danse éclot en janvier 2025, avec comme co-présidents Malo Gourdelier et Jean-Jacques Simon. C'est autour d'une guitare que ces deux se sont rencontrés en 2020. Avec Laurent, Angèle et Séverine, ils ont une volonté : mettre à disposition une scène musicale et théâtrale pour les troupes et musiciens mayennais. Au cours de plusieurs réunions, ensemble, ils ont façonné ce rassemblement artistique et festif qui vous a été proposé le 30 août, au Moussay, avec l'incontournable mascotte de la fête : leur vache Violette. La semaine précédent l'évènement, Didier a préparé toute l'installation électrique; l'équipe a préparé le site avec Tome, Clément et Raphaël. Le soir, 36 bénévoles ont irradié les festivités de leur sourire et enthousiasme. Chacun a été formidable !

Il tenait à cœur à l'équipe de LFED d'étoffer l'idée d'une scène 100% mayennaise en vous proposant une restauration locale. Julie a répondu favorablement à l'appel. Avec son équipe d'une dizaine de bénévoles, elle a su éveiller vos papilles avec son émincé de bœuf mariné, une véritable régale ! Pour les petits creux, plus tard dans la nuit, LFED vous suggérait son assiette de fromage Le Bon Mayennais Bio. Enfin, la buvette aussi vous abreuvait de boissons locales : bières de Saint-Georges-Buttavent, Cola et limonade d'Avranches, jus de fruits de Loré, pommeau de Melleray La Vallée... Et Violette vous proposait son délicieux cocktail avec ces merveilleux produits.

La jauge de réservation avait été atteinte et LFED a pu accueillir le soir même, une centaine de festivaliers supplémentaires qui ont eu le courage de braver la pluie. Ils ont bien fait ! LFED avait tout prévu : vous étiez à l'abri sous un grand hangar et protégés du vent par des ballots de paille.

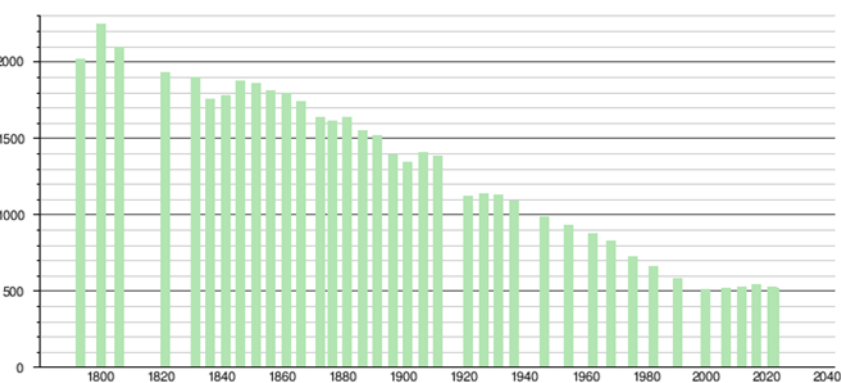
De 19h à 1h, vous avez pu découvrir ou redécouvrir les musiciens Mazarin, Perle&Liono, Collectif Team Peace et Wardencllyffe ainsi que la troupe de théâtre d'improvisation de la petite compagnie. Ensuite vous avez dansé sur les arrangements musicaux de DJ MTS.

LFED est heureux de vous avoir concocté cette superbe soirée que chacun de vous avez sublimée. Merci à vous tous bénévoles, Julie, festivaliers, et nos fournisseurs Josselin et Aurore Leroyer de Melleray La Vallées, Yoann et Jeanne Quiniou de la ferme du Bois à Loré, l'Arborescence de St Georges Buttavent, la Limeuhnaderie Solibulles de Dragey Ronthon. Merci aussi à notre sponsor Le Crédit Mutuel et la mairie de Le Pas pour son soutien.



La population de Le Pas de 1800 à nos jours

Le graphique ci-contre montre l'évolution de la population de Le Pas de 1793 à 2022. Elle atteint un maximum en 1800 avec 2252 habitants. Puis la population baisse de manière presque régulière jusqu'en 2022, avec 522 résidents dans la commune.



Sources : base Cassini de l'IEHES et base Insee. Figure 1

L'exode rural explique bien sûr cette tendance régulière à la baisse. Néanmoins au

niveau global français en zone rurale, jusqu'au milieu du 19^e s, la population augmente, la croissance naturelle faisant plus que compenser les départs vers la ville. Des zones rurales de montagnes ou des bocages de l'ouest présentent une réduction de la population dès la première moitié du 19^e s. ; c'est le cas pour Le Pas. Sans doute à cause d'une surpopulation agricole et d'exploitations trop petites. La natalité y a alors baissé, plus vite et plus tôt que dans d'autres régions. La baisse de la natalité dès cette époque est d'ailleurs une spécificité de la France en Europe.

En 1806 la population de Le Pas se répartie entre 1928 habitants en campagne, logés dans 410 foyers, et 171 au bourg. Ce qui montre bien que Le Pas est une commune rurale. Comparée à Ambrières, où la population totale est comparable, mais 1186 habitants vivent en campagne, et 1103 dans le bourg.

À l'époque révolutionnaire en France, la population rurale est de 77 % et la population agricole représente 86 % de la population rurale. Le Pas est agricole. Mais la distinction entre les métiers était beaucoup moins nette que de nos jours. Les agriculteurs produisaient de l'artisanat pour compléter leurs revenus (tissage, cordonnerie, ...) et les artisans du bourg cultivaient une parcelle de terre et avaient des animaux.

Noms des Communes et Cantons	Population de chaque commune			Maison et fabrique de chaque commune			Foyers ou Maisons de chaque commune			des Tablées, Bâtiments, etc.
	recensés au 1 ^{er} de l'an	Grands foyers	Total	recensés au 1 ^{er} de l'an	Grands foyers	Total	Foyers ou Maisons	Grands foyers	Total	
Ambrières	1103	1186	2289	228	267	495				225
Caulcé	335	1630	1965	57	312	369				201
Cigné	65	1374	1439	17	316	333				170
Chantigné	205	1869	2074	42	297	339				133
Couesmes	122	1493	1615	31	316	347				223
Le Franchault, par son	237	597	834	45	130	175				87
Le Loup, du Pas	73	375	448	14	207	221				96
Le Pas	171	1928	2099	40	410	450				220
Souci	65	753	818	13	156	169				82
France	166	271	437	45	55	100				39

Figure 2—Extrait du recensement de 1806—Archives de la Mayenne

Comme le montre la figure 2, les agriculteurs étaient partagés entre cultivateurs, métayers, closais et bordagers, en fonction de la taille de leurs terres et qu'ils en soient propriétaires ou non. Puis venaient les journaliers, les plus pauvres, dormant souvent dans les étables. Bien sûr, pendant un siècle et demi, ce sont d'abord ces derniers qui ont cherché une vie meilleure dans les manufactures puis les usines des villes.

En 1896, la population est de 1395 habitants, dont 200 au bourg et 1195 en campagne, habitant dans 285 maisons. La commune est toujours entièrement tournée vers l'agriculture, avec une surface cultivable qui a considérablement augmenté grâce au défrichement des forêts et à l'assèchement des étangs. Aucun métayer dans la commune : essentiellement du fermage et certains paysans propriétaires de leur terre.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

18 janvier	Spectacle de Noël	Associations de l'école
24 janvier	Repas	Le Pas Sports
21 février	Ouverture de la pêche	Comité des fêtes
15 et 22 mars	Elections municipales	
1er mai	Vide greniers	Comité des fêtes
8 mai	Cérémonie de commémoration	
9 mai	Doublette séniors	Le Pas Pétanque
7 juin	Tournoi de foot familial	Le Pas Sports
27 juin	Kermesse	Associations de l'école
21 juillet	Doublette loisirs	Le Pas Pétanque
25 juillet	Concours loisirs	Le Pas Pétanque
22 août	Doublette séniors	Le Pas Pétanque
5 et 6 septembre	Fête communale	Comité des fêtes
15 septembre	Doublette vétérans	Le Pas Pétanque
11 novembre	Cérémonie de commémoration	
15 novembre	Repas annuel	Génération mouvement
4 décembre	Fête des Lumières	Associations de l'école

MEMENTO

Mairie	02.43.08.88.15
La Poste	02.43.08.81.67
Ecole Primaire privée Saint-François-Xavier	02.43.04.76.43
Garderie communale	02.43.04.76.43
Salle des fêtes	02.43.08.92.28
France Services Ambrières les Vallées	02.53.95.65.00
Déchetterie Ambrières	02.43.08.89.82
SIAEP (Syndicat d'eau)	02.43.08.27.04
CCBM	02.43.08.47.47
Pompiers	18 ou 112
SAMU	15
Gendarmerie	17
Centre anti-poison Angers	02.41.48.21.21
Maison Médicale Ambrières	02.43.08.84.64
Maison Médicale des Trois Vallées	02.43.30.30.80
Maison Médicale Gorrion	02.43.08.65.54
Pharmacie Ambrières	02.43.04.95.84
Pharmacie Gorrion	02.43.08.63.04
Médecin de garde nuit et week-end	02.43.64.33.00
ADMR	02.43.04.69.08

Dépannage aux particuliers :

ENEDIS (électricité)	09.72.67.50.53
STGS (eau)	09.69.32.69.33
SAUR (assainissement)	02.44.71.05.58

Réseaux téléphoniques :

www.dommages-reseaux.orange.fr = permet à toute personne de signaler une anomalie constatée sur des équipements du réseau ORANGE

Site internet :

www.service-public.com pour tous renseignements, pour vos démarches administratives

Vous pouvez également, via ce site, effectuer des demandes d'état civil, vous inscrire sur les listes électorales, effectuer le recensement citoyen, signaler un déménagement

